



Part et droit de successions

Par **salmas**, le **30/07/2012** à **20:29**

Bonjour,

toto j'ai eu plusieurs fois l'occasion de solliciter vos services et cela m'a toujours été bénéfique Voilà ma question je suis passé chez mon notaire le 18 juin pour finaliser le dossier de succession le notaire m'a appris que ma belle-mère avait la maison à son nom que moi et mon frère touchions sur le terrain boisé de 4/8 hectares moi une part mon frère aussi ainsi que ma belle-mère et que chacun touche 11000eur pour le terrain part contre si mais la maison en vente elle perd l'usufruit et mon notaire peut demander plus maintenant je viens de voir sur internet que la maison est en vente pour 356800eur en ayant inclus le terrain donc je n'ai encore rien signé mon notaire attend la conclusion finale pour calculer notre part pour moi la maison ne va pas sans le terrain avec piscine maintenant ma question est quel est ma part dans cette histoire!!! espère prochainement de vos nouvelles SALMAS

Par **salmas**, le **18/08/2012** à **22:22**

merci pour la solidarité depuis le 1/07/2012 attend toujours réponse !!!!!!! salut salmas